



## COMPTE RENDU

### ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FÊTES DE LAMBRES LEZ AIRE

28/05/2026

18H30

#### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE : BILAN MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2025, INVESTISSEMENTS, BILAN COMPTABLE, RENOUELEMENT DU BUREAU DU COMITE DES FETES.**

**PERSONNES PRESENTES** : Monsieur le Maire Denis Prévost, Monsieur Bruno Cottrez (Président de la société de chasse), Madame la présidente du Club de Gymnastique de Lambres Lez Aire, Madame Serbourdin Marie Christine Présidente du club des aînés, Monsieur Matton Bastien président du club de Badminton/Tennis de Table de Lambres Lez Aire, Madame Mahieu Perrine Conseillère Municipale et membre du club de danse « Lambres en K'Danse », Madame Dupont Monique membre du CCAS, Madame Grignon Isabelle Adjointe au Maire et Adjointe au Président du Comité des fêtes, Monsieur Tourneur Yannick Conseiller Municipal et Secrétaire du Comité des fêtes, Madame Brianchon Patricia Trésorière du Comité des fêtes, Madame Boury Estelle membre du Comité des fêtes.

**PERSONNES EXCUSEES** : Mme Vandenbergue Marie (Secrétaire adjointe), Monsieur Lecocq Patrick, Monsieur Bruno Briche Président du Berger Club de Lambres Lez Aire , Madame Leleu Martine.

Les membres du Comité des fêtes ont tenu une assemblée générale le jeudi 28 mai 2026 à 18H30 ayant pour but de dresser le bilan moral, le rapport d'activités de l'année 2025, les dépenses et investissements, le bilan comptable et de renouveler le bureau du Comité des fêtes.

#### **BILAN MORAL ET D'ACTIVITES 2025**

Préambule :

Le président du comité des fêtes et ses membres remercient Monsieur le Maire Denis Prévost ainsi que les membres du personnel communal pour leur aide précieuse dans la préparation des festivités et la mise à disposition des salles de la commune tout au long de l'année 2025. Nous tenons également à remercier particulièrement les membres du comité des fêtes pour leurs disponibilités et leurs investissements dans la préparation des festivités 2025 sans quoi rien n'aurait pu avoir lieu. Un grand merci également aux commerçants de Lambres et alentours (Aldi, Intermarché, Au goût Roman, Friterie aux délices de Lambres, Société Lainé, Boulangerie Delalleau et Epi d'Or d'Aire Sur la Lys, Boucherie Auxenfants, Carrefour Aire Sur la Lys, Gamm Vert Aire sur la Lys, Monsieur Dissaux Jean Claude et Mme Wozny Florence du conseil départemental pour leurs dons en cadeaux et bons d'achat pour nos festivités. Enfin, merci également aux présidentes et présidents d'associations Lambrésiennes pour avoir animé notre village avec de multiples manifestations organisées par leurs soins en 2025 et dont le dynamisme croissant se fait ressentir dans notre commune et même au-delà !

Le samedi 15 mars a été organisé en partenariat avec la société de chasse locale et son président Mr Bruno Cottrez, une opération «nettoyons la nature » qui a vu la participation de nombreuses personnes et qui a permis de

recupérer pas mal de déchets divers, qui ne font que confirmer tous les ans en raison de nombreuses incivilités croissantes qu'il faut insister pour protéger au maximum notre environnement ainsi que la nature dans notre commune.

L'année 2025 a été de nouveau riche en animation pour le comité des fêtes. Celle-ci a démarré le dimanche 2 mars par l'organisation d'une brocante en salle qui a vu l'inscription de 69 tables, ce qui en fait une réussite maintenant chaque année depuis 3 ans pour le comité des fêtes, aussi bien pour les vendeurs que pour les chineurs.

Le lundi 21 avril a eu lieu traditionnellement la chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes à la salle polyvalente, c'est un évènement qui connaît depuis quelques années toujours autant de succès, la preuve en est, une cinquantaine d'enfants se sont inscrits à cette chasse aux œufs, et qui a vu offrir aux parents présents le verre de l'amitié. Tous les enfants sont repartis avec un panier de chocolat bien rempli.

Durant le printemps été, le comité des fêtes a de nouveau organisé un concours des maisons fleuries dans notre commune, qui a vu la participation de 17 maisons qui ont toutes été aussi bien fleuries les unes que les autres. Des bons d'achat auprès du magasin Gamm vert d'Aire sur la Lys leurs ont été remis en guise de récompense lors d'une réception organisée le dimanche de la ducasse de notre commune.

Les festivités du 14 juillet 2025 ont comme à l'accoutumée rencontré un grand succès avec les animations qui ont été proposés, un repas chaud composé d'un couscous ou tartiflette était proposé le midi aux convives suivie d'une après-midi dansante avec accordéoniste et chanteuse concoctée pour nos aînés.

A 17 H, était proposé aux nombreux spectateurs présent dans la salle polyvalente, un spectacle musical animé par Charles Cattaert participant à l'émission The Voice, chanteur du tribute Calogero « Un jour Parfait » et qui nous a repris à sa manière les répertoires de Calogero, Jean Jacques Goldmann, et les années 80, spectacle qui a émerveillé toutes et tous par la qualité de sa voix et les chansons proposées, reprises en cœur par le nombreux public ce soir là !

S'en est suivi comme à l'accoutumée une soirée sous le thème du bal populaire, animée par notre DJ favori Jérémy, soirée qui a connu le succès escompté même si nombreux danseurs auraient préféré qu'elle dure un peu plus longtemps...

La soirée s'est terminée en apothéose par le tir d'un grand feu d'artifice salué une nouvelle fois par les nombreuses personnes venues s'émerveiller ce soir-là. Diverses animations ont entourés les festivités avec des stands d'animation proposés par les associations locales participantes, ainsi que des balades en poney pour le plus grand plaisir des enfants de la commune.

Le dimanche 31 août 2025 a été de nouveau organisé en collaboration avec le Vélo Club d'Aire Sur La Lys le 3<sup>ème</sup> Grand Prix de Lambres Lez Aire qui a rencontré un beau succès malgré le peu de personnes intéressées par cette course se trouvant sur le bord des routes dans notre village. On a pu y voir néanmoins quelques belles courses acharnées se dérouler dans plusieurs catégories sur un tracé concocté par Mr et Mme Wident du Vélo Club d'Aire Sur La Lys.

A l'issue, une cérémonie de remise de prix a eu lieu sur le parking de la salle polyvalente en présence de Monsieur le maire, de membres de la FSGT Nord et du Vélo Club d'Aire Sur la Lys, ainsi que des conseillers municipaux et membres du Comité des fêtes.

Le deuxième week-end de septembre a été organisé traditionnellement notre ducasse annuelle, où plusieurs grands moments ont eu lieu ce week-end là, avec un concours de belote organisé le samedi après-midi et qui a vu de nombreuses équipes participantes, à savoir 36 équipes chiffre en hausse par rapport aux années précédentes, ce qui en fut comme à l'accoutumée un grand succès, avec une salle bondée de participants.

Tout le week-end, malgré le temps maussade, un circuit de kartings électriques gratuit pour tous et stands de tir à la carabine, pêche aux canards et barbes à papa ont été proposés aux enfants de la commune. Le dimanche matin, un concours de vélo fleuris pour les enfants de moins de 11 ans a été organisé, où l'on y a vu la participation de nombreux enfants. Ceux-ci se sont vus tous offrir une journée pour aller se divertir auprès du parc de Jeux Planet'Aire, ainsi qu'une somme d'argent pour qu'il puisse profiter des stands qui étaient installées le week-end de la ducasse.

Le midi, plusieurs réceptions ont eu lieu, à savoir la remise des récompenses pour les vélos fleuris, la remise des récompenses pour les maisons fleuries. Le week-end de la ducasse s'est clôturé par un tournoi de pétanque, qui a eu lieu au square municipal allée de l'étang et qui a vu la participation de 12 équipes, évènement qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance comme chaque année !

Les dimanches 12 octobre et mercredi 10 décembre ont eu lieu les traditionnels repas et goûter des aînés, évènement organisé par la commune et le comité des fêtes pour le plus grand bonheur de nos anciens, ces derniers ont pu se délecter comme chaque année d'un bon repas et d'un très bon goûter, le tout animés par un orchestre avec ses chanteuses pour le repas des aînés et une ambiance « musette » pour le goûter.

Le samedi 13 décembre a été organisé l'arbre de Noël de la commune. Celui-ci a vu la participation de nombreux enfants à savoir 70 accompagnés de leurs parents, ces derniers ont pu profiter un maximum des attractions proposées par le parc d'attraction indoor Planet'Aire, évènement qui a eu un grand succès auprès des enfants et qui nous ont redemandés la même activité cette année !

Cette sortie a connu son apogée par un goûter qui a eu lieu à la salle des fêtes en présence bien évidemment du meilleur père Noël du monde avec ses très beaux décors fabriqués avec amour avec Colette, les enfants de deux à six ans se sont ensuite vus remettre un cadeau et tout le monde a pu se régaler avec un très bon goûter avec coquille, chocolat, et friandises offertes par le Père Noël en personne. Les enfants ont pu prendre leur temps pour prendre une photo avec le Père Noël.

L'année 2025 s'est terminée en apothéose avec le réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé à la salle des fêtes et qui a vu une nouvelle fois salle pleine à craquer, et de nombreux refus comme d'habitude, preuve du succès grandissant de cet évènement.

## **BILAN FINANCIER**

Les dépenses concernant la brocante du dimanche 2 mars 2025 s'établissent à la somme de 290.67 euros en produits et denrées alimentaires. Les recettes de la brocante s'élèvent quant à elle à la somme de 656 euros (buvette et inscriptions pour la brocante), ce qui en fait un bénéfice de 365.33 euros pour le comité des fêtes.

Les dépenses concernant la chasse à l'œuf du 21 avril 2025 s'établissent à la somme de 300.54 euros et comprennent les chocolats et sachets, ainsi que des boissons et bonbons pour la réception.

Les dépenses concernant le concours des maisons fleuries s'élèvent à la somme de 380 euros en bons d'achat du magasin Gamm Vert d'Aire Sur La Lys.

Les dépenses concernant les festivités du 14 juillet s'établissent à la somme de 6286.01 euros et comprennent les animations DFTB (3155.85 euros), l'animation balade à poneys (250 euros), l'animation du stand de tir à l'arc (120 euros), la prestation traiteur pour le repas du midi (1032 euros), les boissons et fournitures diverses (1728.16 euros).

Les recettes concernant les festivités du 14 juillet s'élèvent à la somme de 4349.93 euros et s'établissent ainsi : repas du midi (1280 euros), buvette (2800.93 euros), Stand société de chasse (171 euros), stand comité des fêtes (98 euros).

Les bénéfices des festivités du 14 juillet s'établissent à la somme de 1450.01 euros dont 104.86 euros pour le repas du midi et 1345.15 euros pour la buvette. Le bénéfice de la buvette a été partagé entre les 4 associations participantes ce jour-là, à savoir 336.30 euros et 171 euros de plus pour la tenue d'un stand pour la société de chasse).

Les dépenses concernant la ducasse de la commune s'établissent à la somme de 3014.02 euros et comprennent les prestations suivantes : Kart électrique (1197 euros), achat de boissons et alimentaires (567.02 euros), 25 packs enfants Planet'Aire (500 euros), lots pour la belote (240 euros), lots en espèces pour le concours des vélos fleuris (130 euros), et des lots en espèces pour le concours des maisons fleuries de 380 euros.

Les recettes concernant la ducasse de la commune s'élèvent à la somme de 2237.91 euros et s'établissent ainsi : inscriptions au tournoi de pétanque (120 euros), inscriptions au tournoi de belote (518 euros), recette des deux buvettes (1599.91 euros). Les bénéfices des deux buvettes s'élèvent à la somme de 992.29 euros.

Les dépenses concernant l'animation du repas des aînés s'élèvent à 734.86 euros (Orchestre et GUSO).

Les dépenses concernant l'arbre de Noël de la commune s'établissent à la somme de 1780.39 euros et comprennent les achats de bonbons et chocolats, lait au chocolat, clémentines et jus de fruits, ainsi que les coquilles de Noël et sacs d'emballage (380.39 euros), ainsi que la sortie auprès du parc de jeux indoor Planet'Aire pour 70 enfants (1400 euros)

Les dépenses concernant le réveillon de Nouvel An s'établissent à la somme de 8353.48 euros qui comprend l'animation avec Sacem, la prestation traiteur ainsi que les boissons, cotillons et décoration.

Les recettes du réveillon de Nouvel An s'établissent à la somme de 9298.86 euros comprenant les recettes du repas à 9090 euros et un rachat de boissons à 208.86 euros, soit un bénéfice total de 945.38 euros pour le comité des fêtes.

Matériel acheté et frais divers en 2025: Achat terminal de paiement carte bancaire pour 42 euros, Achat de 500 ecocups pour 289.01 euros, banderoles pour 91.57 euros, frais bancaire pour l'année 2025 à 105.90 euros, assurance FFBA pour l'année 2025 (108 euros).

Le solde bancaire du comité des fêtes s'établit au 30/04/2026 au solde créditeur de 6040.27 euros.

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU COMITE DES FETES POUR L'ANNEE 2026**

Les membres actuels composant le bureau du Comité des Fêtes ont tous été réélus à l'unanimité :

- PRESIDENT : MR MAGNIER Frédéric
- VICE PRESIDENTE : MME GRIGNON Isabelle
- SECRETAIRE : MR TOURNEUR YANNICK
- SECRETAIRE ADJOINTE : MME VANDENBERGUE MARIE
- TRESORIERE : MME BRIANCHON PATRICIA

La réunion s'est achevée à 21H par un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.

Le Comité des fêtes